



Association des  
**Communes Forestières**  
du Var

RAPPORT ANNUEL 2006



## Sommaire

### Profil

3

### Activités

> Actions bois-énergie

4

> Vente de bois

8

> Journées de Formation

10

> Les Chartes Forestières de Territoire

12

> L' Espace Info Energie

14

> Prévention du risque incendie de forêt

16

### Contacts

20

## Profil

L'Association des Communes Forestières du Var (loi 1901), créée en 1936, regroupe 145 communes forestières et fait partie de la plus importante fédération d'associations françaises de collectivités. Elle a pour objectif d'améliorer, de développer et de valoriser le patrimoine forestier en œuvrant pour une gestion durable de qualité répondant aux attentes de la société et faisant de la forêt des collectivités un élément fort de développement local.

### > Informer

Faire prendre conscience aux élus des Communes Forestières du rôle qu'ils ont à jouer en tant qu'acteurs d'une politique forestière cohérente à l'échelon du territoire, en tant que propriétaires forestiers et responsables de l'aménagement du territoire à l'échelon communal ou intercommunal.

### > Soutenir

Faire émerger des projets d'aménagement et de développement durable par territoire, insérant davantage les forêts dans un environnement économique, écologique et social.

Favoriser la concrétisation de programmes de travaux cohérents, s'insérant dans une politique à long terme, issus de la consultation et de la concertation entre les différents acteurs.

### > Agir

Mettre en place des actions techniques de référence afin d'assurer des progrès au regard de problématiques majeures de la forêt du Var.

Participer à la mise en place et à la progression d'un référentiel technique permettant l'obtention de résultats significatifs.

### L'Union Régionale des Associations de Communes Forestières

Les objectifs régionaux de l'URACOFOR et ceux de l'association départementale du Var suivent les mêmes orientations, les Communes Forestières s'attachant à développer dans un sens commun leurs actions. Sur un plan organisationnel, l'URACOFOR apporte un appui aux associations départementales, sur des champs de compétences pour lesquels elles ne disposent pas de moyens d'animation spécifiques et s'assure de la cohérence interdépartementale dans le cadre régional.

### Partenaires financiers :



## Activités > Actions bois-énergie

Propriétaires de forêts, maîtres d'ouvrage de chaufferies bois et de réseaux de chaleur, responsables en terme d'aménagement du territoire, les communes forestières ont trois bonnes raisons de s'impliquer dans le développement d'une filière bois-énergie, de l'échelle nationale à l'échelle locale.

### Sensibilisation

#### Journées par Unité Territoriale

Les journées par Unité Territoriale donnant lieu à une session de formation-information sur un thème particulier par chaque organisme présent. L'Association a consacré en 2006 ces sessions au bois-énergie. Ces journées ont été riches en débat, avec de nombreux thèmes abordés : la mobilisation de la ressource, les différents modes de production, de séchage ou de livraison de la plaquette forestière ou encore la gestion de l'approvisionnement.

#### Visites d'installations

Au total lors de cinq visites, ce sont quarante personnes qui ont pu être sensibilisées et informées, qui ont eu l'occasion de trouver des réponses à leurs questions, d'échanger avec les personnes

rencontrées. Ces visites sont le meilleur moyen pour un porteur de projet de se rendre compte de ce que représente une chaudière automatique à bois, son fonctionnement, son implantation et son approvisionnement. Elles permettent souvent d'accélérer le processus de décision qui conduit à la réalisation de nouvelles installations.

#### Participation

- Assemblée Générale du Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs Varois : présentation des résultats de l'étude de production de plaquettes forestières.
- Salon Méditerranéen de la Maîtrise des Énergies
- Chartes Forestières de Territoire : sensibilisation des acteurs locaux lors de réunions des groupes de travail



L'Association des Communes Forestières du Var travaille maintenant depuis plusieurs années à développer une filière bois-énergie dans le département du Var. Le relais local de la Mission Régionale Bois Énergie dans le Var a été mis en place depuis 2005 au sein de l'Association des Communes Forestières du Var avec un cofinancement de l'ADEME, de la Région PACA, du Conseil Général du Var et de l'Association des Communes Forestières du Var.

### PROJETS BOIS-ENERGIE DANS LE VAR

	Phase	Note d'opportunité	Etude de faisabilité	Construction	Fonctionnement
Collectivités	nombre	13	10	4	2
	puissance	-	4180 kW	1500 kW	480 kW
	conso.	-	5500 t/an	830 t/an	250 t/an
Entreprises	nombre	serres & cogénération		1	5
	puissance	-	-	1800 kW	7700 kW
	conso.	-	-	1300 t/an	1200 t/an

### Accompagnement de projets

L'outil note d'opportunité a connu un plein essor dans le premier semestre 2006 comme aide à la décision pour les porteurs de projet. Réalisée par le thermicien de l'OFME, le travail de l'association consiste à être l'interlocuteur privilégié du porteur de projet, en bonne collaboration avec le travail qui peut être fait par les techniciens de territoires comme le Pays de Provence Verte ou le PNR du Verdon.

L'action consiste à se déplacer sur le site pour rencontrer le maître d'ouvrage, présenter le bois-énergie, discuter du projet et ainsi répondre le plus possible aux premières interrogations, envisager toutes les possibilités qui permettraient d'optimiser l'installation, et enfin de rassembler l'ensemble des données nécessaires à la réalisation de la note.

Le rendu de la note est souvent interactif, le maître d'ouvrage ayant beaucoup de questions à poser au fur et à mesure de la présentation, et dynamique, la présentation se faisant en duo avec le thermicien de l'OFME. Il en ressort aussi une très bonne complémentarité entre le champ de compétence technique de l'Observatoire à propos du dimensionnement du projet et de la technologie du bois-énergie, et le volet forestier, approvisionnement et organisation de filière sur le département qu'apporte l'Association des Communes Forestières du Var.

Il est intéressant de remarquer l'émergence de projets de grande puissance tels que ceux de l'armée, de la CAD ou encore de la distillerie. La perspective que ces projets aboutissent, associée à la réalisation de chaufferies communales, donne les bases de la création d'une structure qui puisse garantir l'organisation d'un approvisionnement local répondant aux enjeux de la filière forêt-bois-énergie du Var.

#### Projets suivis en 2006

- 13 notes d'opportunité
- 10 études de faisabilités
- 4 chaufferies en cours d'installation
- 7 chaufferies en fonctionnement

**Objectif**  
«Réaliser un accompagnement de qualité des projets Bois-énergie dans le Var.»



## Sécurisation de l'approvisionnement

Lors des études de faisabilité, le relais a été fourni aux BET les éléments nécessaires sur la partie approvisionnement.

L'action de sécurisation de l'approvisionnement consiste également à apporter un appui technique dans la résolution des problèmes rencontrés par les maîtres d'ouvrage.

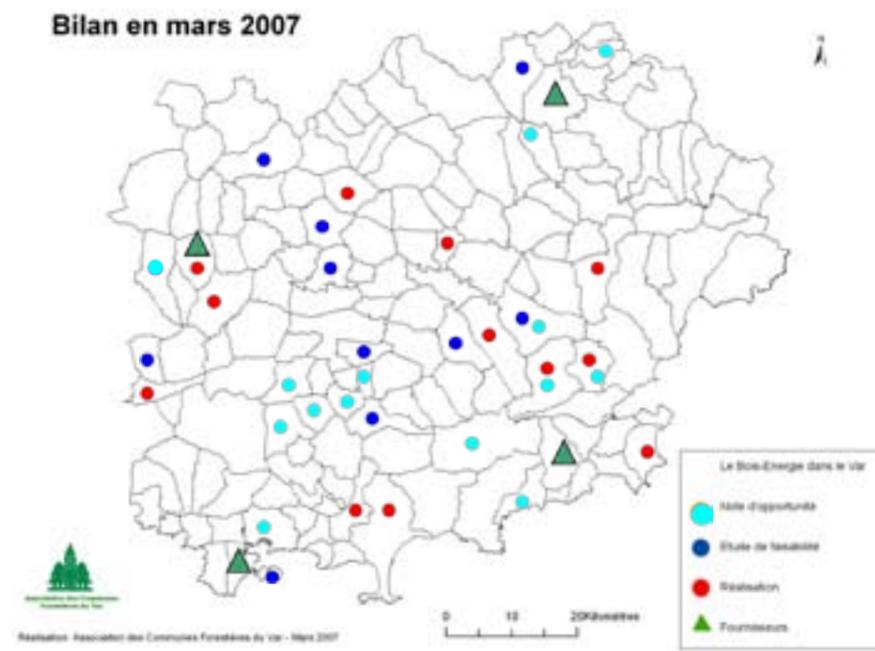
Le rôle de l'Association des Communes Forestières du Var est par ailleurs de contribuer aux réflexions globales sur la structuration de l'approvisionnement. En ce sens, l'Association a poursuivi le travail initié par le comité de pilotage de l'étude de production de plaquettes, en prolon-

geant ce groupe de travail en un comité de technique bois-énergie.

L'objectif est de pouvoir fournir des outils aux territoires en cours de réflexion pour la structuration de l'approvisionnement afin qu'ils puissent trouver les moyens de concrétiser leur approche. Le contrat d'approvisionnement apporte une première réponse pour la bonne organisation et la sécurisation de la fourniture de plaquettes.

## Suivi de la filière

Le suivi de la filière consiste à alimenter régulièrement le référentiel régional bois-énergie PACA mis en place par l'Observatoire de la Forêt Méditerranéenne sous forme de brèves mensuelles.



### Vente de bois

La vente publique de printemps a été marquée par le boycott des exploitants pour les lots de bois résineux. Ces derniers ont souhaité ainsi exprimer leur mécontentement vis-à-vis des trop faibles volumes mis en vente. Cependant, l'ensemble de ces lots se sont ensuite vendus de gré à gré.

La vente d'automne a par ailleurs confirmé l'embellie du marché du bois de chauffage.

Les Communes Forestières ont également participé à la réunion bilan 2006 de l'ONF avec la Profession. Les exploitants ont par exemple proposé de travailler à la mobilisation du bois exploité dans le cadre des Plans Intercommunaux de Débroussaillage et d'Aménagement Forestier. Les discussions ont aussi porté sur les causes d'inventus de coupes prises au cas par cas : distance de création de piste, fort enrochement...

Enfin, les exploitants ont présenté leur volonté d'être intégrés au développement de la filière bois-énergie.

### Certification durable des forêts

Les Communes Forestières sont chargées de la promotion de PEFC auprès des communes du Var. L'Association accompagne les communes dans leur démarche d'adhésion, en leur fournissant des dossiers pré-complétés. L'association participe également aux réflexions de l'entité régionale sur les moyens de promotion de la certification PEFC et de son développement.

Cinq Communes ont adhéré en 2006 : Moissac Bellevue, Le Luc, Cotignac, St Zacharie et Salernes.



### Journées de la forêt communale

Les journées de la forêt communale sont un axe majeur de la coopération entre l'ONF et les Communes Forestières. Elles doivent permettre de faire vivre la charte de la forêt communale, signée le 16 octobre 2003 par Pierre-Olivier Drège, Directeur général de l'ONF, et le Sénateur Yann Gaillard, Président de la FNCOFOR.

De ce cadre sont issues les « journées de la forêt communale », réunions de concertation qui ont lieu par Unité Territoriale (U.T.). Elles ont pour but premier d'être un lieu de rencontre, d'information, de dialogue et de formation entre élus et forestiers dans l'objectif de mieux se connaître, se comprendre et travailler ensemble. Elles doivent permettre de :

> Nourrir un partenariat de proximité ONF/Association des Communes Forestières : ces journées relèvent en effet de la volonté commune de replacer la forêt au cœur des logiques territoriales.

> Faire un point sur l'actualité, les actions de l'ONF et des communes forestières et s'engager dans une démarche prospective.

> Mobiliser les élus plus largement que d'ordinaire et ainsi, tant pour l'ONF que pour l'association des communes forestières, mieux se connaître. Lever les éventuelles incompréhensions, de la part des élus comme de celle des personnels ONF, et ainsi mieux se comprendre et faire évoluer les mentalités.

> Situer, pour les élus, leur commune par

rapport aux autres communes de l'UT et de l'agence et clarifier les conditions du partenariat avec l'ONF (les activités relevant du régime forestier, les activités conventionnelles).

Les journées de la forêt communale sont un lieu d'expression « du terrain ». Elles doivent permettre d'identifier les attentes et les besoins des élus des communes forestières.

Trois journées se sont déroulées en 2006 - l'unité territoriale Grand Toulon, qui a rassemblé une vingtaine d'élus le 06 février ;  
- l'unité territoriale Dracénie, qui a rassemblé une quinzaine d'élus ;  
- l'unité territoriale Estérel, qui a rassemblé une quinzaine d'élus ;  
L'Office National des Forêts a présenté, en ce qui concerne Grand Toulon, le traitement de l'arbre en ville, pour la Dracénie, la restauration des terrains incendiés, et pour l'Estérel le plan de protection de massifs forestiers contre les incendies. Concernant les Communes Forestières, nous avons présenté pour chaque Unité Territoriale, l'ensemble de la problématique du bois énergie.

Les élus sont demandeurs d'un état des lieux de leurs forêts communales et souhaitent être informés des actions menées ou prévues par l'ONF. Des échanges de proximité, sous forme de journées d'exposés et de débats par Unité Territoriale, permettent d'une part aux élus d'avoir un bilan annuel des actions menées sur leur territoire forestier communal. D'autre part, l'ONF peut présenter des perspectives et un programme d'actions pour l'année à venir et vérifier son adéquation par rapport aux attentes des élus.



Journée de formation par Unité Territoriale Collines Varoises

En 2007, les six journées par Unité territoriale seront organisées entre la fin du mois de mars et début avril.

### Journée de formation sur la chasse

Afin d'apporter un éclairage sur les dernières évolutions de réglementation concernant la chasse et d'accompagner les élus dans la gestion de la faune sauvage et de la chasse sur leur commune, les Communes Forestières ont organisé une journée de formation le 5 décembre.

Au programme, différentes questions ont pu être abordées telles que :

- l'évolution des responsabilités des personnes organisatrices d'activités cynégétiques
- Les conventions, le bail de chasse
- La chasse du grand gibier
- La chasse des turdidés
- La gestion de la faune sauvage et de la chasse au travers de la Charte de la forêt communale

Plus de 80 élus ont ainsi participé à cette journée.



### La CFT du massif des Maures

L'Association des Communes Forestières du Var pilote depuis plusieurs années une étude de Charte Forestière de Territoire sur le Massif des Maures.

Cette Charte se compose de grandes orientations en terme de politique forestière à l'échelle du massif et d'un programme d'actions fédératrices et d'intérêt général afin de relier les acteurs du massif et de gérer au mieux ce dernier.

Ce travail de longue haleine a été présenté et validé le 14 décembre 2006 lors d'un dernier Comité de pilotage.

Il a été mis en évidence la nécessité de créer une structure porteuse de la Charte Forestière de Territoire afin que ses actions puissent être menées à bien. Il est apparu que la structure la plus adaptée pour porter la Charte est un Syndicat Mixte permettant l'adhésion des 30 communes du massif, des intercommunalités existantes sur le territoire, du Conseil Général du Var, du Conseil Régional PACA et de Commissions d'experts.

L'association a ainsi élaboré les statuts du Syndicat Mixte Forestier du massif des Maures qui ont également été présentés le 14 décembre 2006.

La mobilisation des élus communaux et intercommunaux est essentielle à la création de ce Syndicat Mixte, qui une fois créé, pourra mettre en œuvre réellement cette Charte et son programme d'actions.

### La CFT du canton de Comps sur Artuby & la CFT Dracénoise

L'Association des Communes Forestières du Var a apporté tout au long de l'élaboration de ces deux chartes son expérience, acquise lors de l'élaboration de la Charte Forestière de Territoire du massif des Maures.

Ainsi tout au long de l'année 2006, l'Association a participé aux groupes de travail et aux diverses réunions.

La CFT du Canton de Comps a été signée le 8 novembre 2006, notamment par M. André Werpin, Président de l'Association des Communes Forestières du Var.



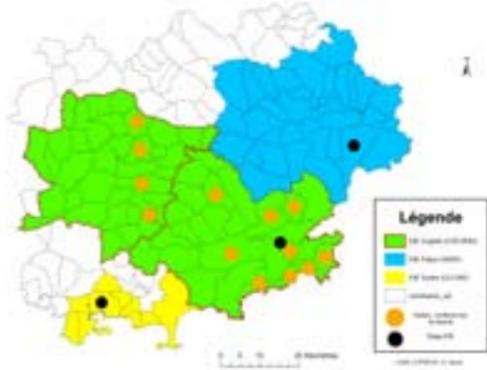
# Activités > L' Espace Info Energie



50% des émissions de gaz à effet de serre dépendent donc de nos actes quotidiens : consommation, logement et transport. Chacun a donc un rôle à jouer... L'Espace Info Energie dispense des conseils de proximité, neutres et gratuits, sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables.

## Territoire de l'EIE

L'une des grandes évolutions pour 2006, reconduite pour l'année 2007, est l'extension du territoire couvert par l'Espace Info Energie au Pays de la Provence Verte. Cette extension a débuté en 2006 par un partenariat avec le Syndicat Mixte du Pays de la Provence Verte et la mise en place, dès mai 2006, d'une permanence à Brignoles une fois par mois. En 2006, 23 personnes ont été accueillies durant ces permanences à raison d'une heure par personne en moyenne.

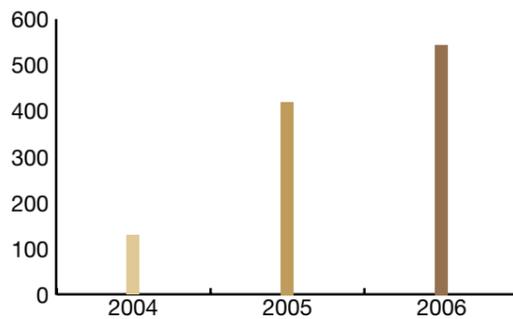


## Conseils

La mission principale de l'EIE est le conseil neutre et gratuit sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables pour le grand public, les communes et les entreprises. Ainsi, depuis son ouverture, en 3 ans d'existence, 1107 demandes émanent de particuliers, de communes et de professionnels. Pour la seule année 2006, 544 demandes ont été formulées auprès de l'EIE.

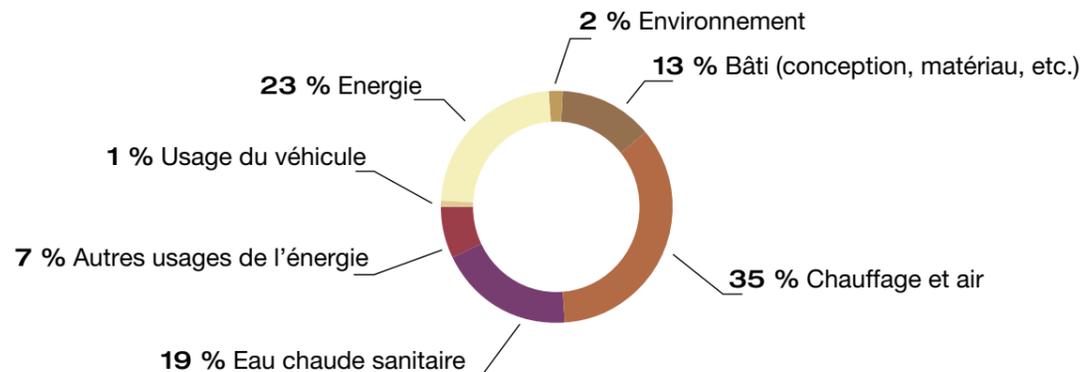
### NOMBRE DE CONTACTS TRAITES

Nombre de contacts en 2006 : 544  
Durée moyenne en 2006 : 45 minutes / contact



### TYOLOGIE DES CONSEILS DELIVRES

2631 conseils délivrés depuis 2004



L'Espace Info Energie porté par l'Association des Communes Forestières du Var a ouvert ses portes en 2004 grâce au concours technique et financier de l'ADEME, de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et du Conseil Général du Var. Au travers de cette nouvelle mission, l'Association des Communes Forestières du Var souhaite contribuer au développement de l'utilisation des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie.



Conférence « Changement climatique et effet de serre » / Fête de la Bio / Correns / août 2006. (60 personnes environs)

## Animations

Au cours des animations effectuées cette année, près de 2000 personnes ont été sensibilisées sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables lors des différentes manifestations auxquelles l'Espace Info Energie a participé sous forme de stand et de conférences.

### Visites d'installations

Les Espaces Info Energie du Var ont organisé 18 visites d'installation mettant en œuvre les énergies renouvelables pour l'année 2006.

L'Espace Info Energie porté par l'association a organisé 6 visites dont le détail et les résultats sont présentés dans le tableau ci-dessous. 6 nouvelles visites auront lieu en 2007.

### Conférences

L'Espace Info Energie a notamment organisé un cycle de 2 conférences sur

l'utilisation des énergies renouvelables en habitat individuel.

### Information et sensibilisation des communes

Le 27 novembre 2006, une première réunion a été organisée au niveau du massif des Maures et du Golfe de Saint Tropez afin d'amorcer la nomination d'une personne relais chargée d'assister à des réunions d'information sur la maîtrise de l'énergie de façon ultérieure.

Suite à cette première réunion, ce projet est en train d'être « repensé ». Dans un premier temps cette information des communes sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelable devrait se faire lors des conseils d'intercommunalité.

20 sessions de sensibilisation du personnel municipal sont prévues pour l'année 2007 : 10 en Provence Verte et 10 dans le massif des Maures.

## Objectif

600 demandes personnalisées et traitées en 2007

### LES VISITES D'INSTALLATIONS EN 2006

	Commune	Date	Technologie	Nombre de participants
Cycle 1	Le Luc	07/06/06	Chauffage et eau chaude solaire	9
	La Garde Freinet	10/06/06	Chaudière automatique plaquette	8
	Le Plan de la Tour	14/06/06	Production d'électricité solaire + chauffe eau solaire	8
	Correns	17/06/06	Maison bioclimatique + chauffage et eau chaude solaire	12
Cycle 2	Forcalqueiret	15/09/06	Chauffe eau solaire + chaudière automatique granulés	8
	La Croix Valmer	23/09/06	Chauffage et eau chaude solaire	14

### Les Contrats d'Agriculture Durable

L'Association des Communes Forestières du Var continue de se charger du montage des CAD DFCI, en partenariat avec l'ADASEA du Var (la personne chargée de mission aménagement du territoire/sylvopastoralisme de l'association des Communes Forestières du Var étant également en poste à mi-temps à l'ADASEA).

Huit CAD à vocation DFCI ont été approuvés en CDOA en 2006 en l'espace de 6 mois (soit 3400 hectares de coupures de combustible et de zones de renfort pastoral entretenus par le sylvopastoralisme). En effet, l'enveloppe allouée pour les contrats à objectif DFCI a vite été consommée en 2006 et les CAD ont été arrêtés brusquement, comme les Contrats Territoriaux d'Exploitation avant eux.

Cependant, une nouvelle forme de contrat a été édictée au niveau national fin 2006 et ces mesures ont été adaptées aux problématiques varoises par un groupe de travail dont faisait partie l'association. Grâce à ce travail, les mesures Agri-Environnementales Territorialisées à vocation DFCI pourront être appliquées dès le début de l'année 2007 pour renouveler les CTE arrivés à terme et dès 2008 pour en faire bénéficier de nouveaux contractants.

### Réalisation d'études sylvopastorales

Partenaire privilégié pour les Communes sur les problématiques DFCI et élevage, l'association se charge d'études telles que la détermination des potentialités

sylvopastorales de sites DFCI ou encore l'éventualité d'installation d'éleveur. Ainsi elle a réalisé une étude sur les zones d'interface de la Commune des Adrets-de-l'Esterel dans le cadre de son Plan de Prévention des Risques Incendie de Forêt (PPRIF) afin de déterminer quels sites débroussaillés peuvent être entretenus par le pastoralisme et retarder ainsi les interventions mécaniques.

L'association s'implique également en tant que maître d'ouvrage délégué dans l'étude pilote sur les coupures agricoles et la DFCI (Plan-de-la-Tour et Le Castellet).

L'association apporte également son aide aux Communes / Intercommunalités et aux gestionnaires forestiers en terme d'installation d'éleveur sur coupures de combustible en se chargeant notamment du lancement des appels à candidature, comme par exemple sur Roquebrun-sur-Argens en 2006 (gestionnaires : SIVOM Pays des Maures, Conservatoire du Littoral et Conseil Général).

### Les projets pastoraux et forestiers

L'Association accompagne et suit de nombreux projets en terme de soutien technique et d'interface avec les élus. Ainsi, l'Association suit les Plans d'Occupation Pastorale sur la Commune de Collobrières, Plan de la Tour et Grimaud. Un nouveau POP a été réalisé par l'Association sur la Communauté de Communes Cœur du Var.

Elle suit également divers projets d'installation d'éleveur ou encore de création de ferme relais communale.



Le Contrat d'Agriculture Durable (CAD) est un outil de développement de la multifonctionnalité de l'agriculture. Il porte en particulier sur la contribution de l'exploitation agricole à la préservation des ressources naturelles et à l'occupation et l'aménagement de l'espace rural en vue notamment de lutter contre l'érosion, de préserver la qualité des sols, la ressource en eau, la biodiversité et les paysages. Ces contrats sont financés, spécifiquement pour le Var par le Conseil Général, le Conseil Régional et l'Union Européenne.

## Réseau Coupures de Combustible

Le groupe de travail Mesures Agri-Environnementales DFCI du Réseau Coupures de Combustible où l'Association a été co-rédacteur d'un ouvrage « Les mesures agro-environnementales appliquées à la prévention des incendies de forêt en région méditerranéenne. Résultats de 20 ans de réalisations et propositions pour un nouvel avenir. »

## DVD Débroussaillage obligatoire

Le traumatisme vécu à l'occasion des incendies de 2003 dans le Var s'étiolo mais la menace est toujours présente. La sensibilisation aux actions de protection demeure donc indispensable. Le débroussaillage est en effet la meilleure auto-protection des habitations et de ses occupants contre les feux de forêts.

Malgré son efficacité, les Communes rencontrent des difficultés chaque année pour faire appliquer les dispositions réglementaires. Pour les aider à sensibiliser les habitants, l'association des Communes Forestières du Var a conçu un DVD intitulé « Débroussaillage réglementaire : une obligation pour bien se protéger ». Réalisé dans le cadre du programme OCR Incendi, ce film est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-D'azur et l'Union



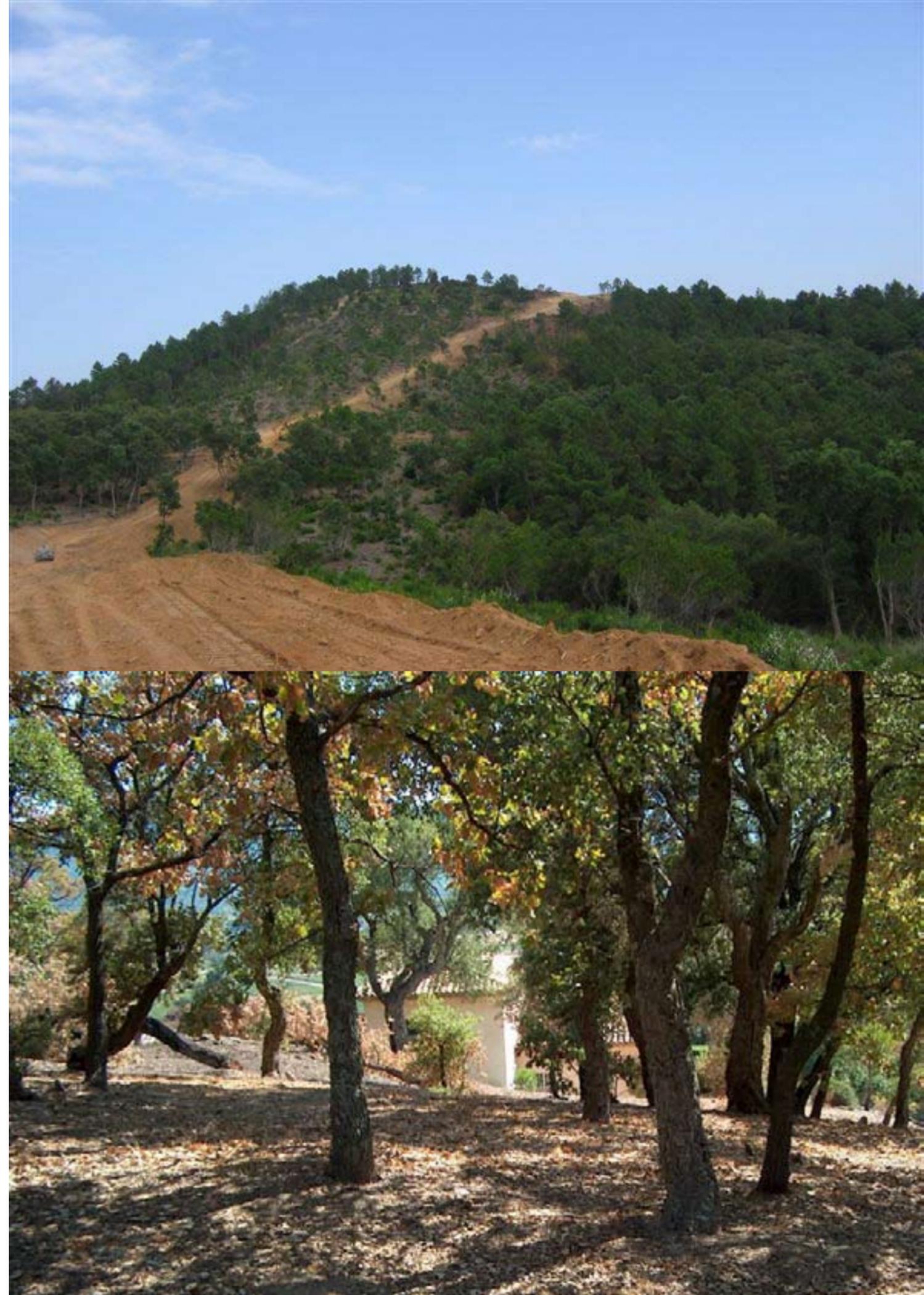
Européenne.

A l'occasion de son assemblée générale extraordinaire, vendredi 9 février 2007 à Carcès, l'association a présenté le DVD devant 80 personnes. De nombreux maires ont exprimé leur attachement à la lutte contre les incendies et à la protection de leur territoire. Ils ont également salué cette initiative leur offrant une nouvelle opportunité de faire passer le message.

D'une durée de 25 minutes, le film s'articule en trois chapitres. Dans un premier temps, une étude réalisée sur la commune du Plan de la Tour durant les incendies de 2003 démontre l'efficacité du débroussaillage dans la protection des habitations. Il souligne ensuite les obligations légales en illustrant la réglementation d'exemples concrets. Dans une troisième partie, il conseille les habitants sur la conduite à tenir en cas d'incendie.

Tout au long du film, des habitants de la commune du Plan de la Tour témoignent. Victimes des incendies de 2003, ils racontent les dispositions prises pour se protéger, la peur rencontrée lors du passage du feu et le constat des dégâts subis... ou évités.

Ce support de communication, gratuit pour les communes, sera diffusé lors de réunions publiques. Une formation des personnels communaux, organisateurs de ces réunions, sera également proposée afin de leur permettre d'approfondir leurs connaissances et de partager leurs expériences.





Association des  
Communes Forestières  
du Var

Contacts > Association des Communes Forestières du Var  
BP 82 - 83312 Cogolin cedex  
Tél. 04 94 55 70 35 - Fax. 04 94 54 56 39 - cofor83@ofme.org

**Président**

M. le Maire André Werpin  
Hôtel de ville - 83680 La Garde-Freinet

**Directrice**

Sophie Perchat  
Tél. 04 94 55 70 46 - sophie.perchat@ofme.org

**Bois Energie et filière forestière**

Damien Carminati  
Tél. 04 94 55 70 41 - damien.carminati@ofme.org

**Charte Forestières de Territoires & Sylvopastoralisme**

Stéphanie Vinçon  
Tél. 06 29 43 50 85 - stephanie.vincon@ofme.org

**Espace Info Energie**

Myriam Tourneux  
Tél. 04 94 55 70 49 - myriam.tourneux@ofme.org

**Communication**

Franck Mézière  
Tél. 04 94 55 70 35 - franck.meziere@ofme.org

